

TRAIT D'UNION

ÉCHOS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Année 2019

CROIX-SAINTE / SAINT-JEAN / MAS DE POUANE



Notre conseil de quartier s'est tenu le mercredi 3 avril 2019 au gymnase Henri Tranchier.

Il a regroupé Croix-Sainte, Saint-Jean et Mas de Pouane, les points débattus concernant les trois quartiers qui constituent un ensemble aux enjeux communs de développement territorial.

Bien évidemment, les instances de démocratie de proximité demeurent pour chacun des trois quartiers, avec les commissions de quartier, les réunions publiques, les ateliers de concertation et autres instances participatives.

L'aménagement de ce territoire devrait évoluer favorablement dans les prochaines années, avec très vite la rénovation de Mas de Pouane. Viendront ensuite les réaménagements de la gare, le prolongement autoroutier qui contournera les espaces urbains, le BHNS (bus à haut niveau de service) pour accélérer le report modal vers le collectif et enfin la requalification en boulevard urbain de la RN 568. Ces derniers projets concernent en premier lieu les services de l'Etat, la Ville ne cessera de les défendre dans l'intérêt des habitants de Martigues.

En tant qu'élus de quartier, nous souhaitons être au plus près de vous et de vos besoins. C'est aussi l'objet de nos structures de services publics de proximité comme les Maisons de quartier, le multi accueil collectif, le foyer Charles Moulet ou l'accueil municipal de proximité de Croix-Sainte.

Loïc Agnel

Président du Conseil de quartier,
Adjoint de quartier délégué à Saint-Jean/Croix-Sainte

Patrick Cravero

Président du Conseil de quartier Mas de Pouane,
Adjoint au maire délégué aux travaux et à la commande publique

PV DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier s'est tenu le mercredi 3 avril 2019 à Croix-Sainte. Débutée à 18h, la séance a été levée à 20h15. Étaient présents 70 habitants. Autour de Monsieur le maire, Loïc Agnel, président du Conseil de quartier de Croix-Sainte, Patrick Cravero, président du Conseil de quartier de Mas de Pouane, adjoint au maire, Roger Camoin, adjoint au maire délégué aux déplacements, circulation, sécurité routière et stationnement, Annie Kinas, adjointe au maire déléguée à l'enfance, l'éducation, aux droits de l'enfant, aux familles et aux solidarités familiales et Stéphane Delahaye, conseiller municipal délégué au développement numérique. Également présents : un représentant du collège Daumier, 7 techniciens représentants les services Municipaux et métropolitains, l'équipe du service Développement des quartiers, 2 représentants des Maisons de quartier J. Méli et Croix-Sainte, un journaliste (Maritima), un journaliste de la Provence, une représentante de la SEMIVIM et une représentante de 13 Habitat.

Service Développement des quartiers

04 42 44 34 00

www.ville-martigues.fr

 Ville de Martigues - Officiel

Le débat

51 personnes se sont déplacées au Gymnase Henri Tranchier, une première dans ce lieu. Monsieur le maire a présenté le budget 2019 qui met en lumière la gestion saine de la commune, malgré le désengagement et les contraintes imposées par l'État, en particulier notre budget de fonctionnement c'est-à-dire des services aux publics. Les dépenses d'équipement à Martigues correspondent à 1 065 € par habitant en comparaison d'une moyenne nationale de 323 €.

La dette de la commune aura été divisée par deux en 6 ans, son encours absorbe 26 % des recettes courantes contre 68 % pour la moyenne nationale.

Annie Kinas, adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance et à l'Éducation, a souligné la situation de la carte scolaire sur le territoire et l'équilibre maintenu sur les écoles Daugey, Damofli et Tranchier avec par exemple l'apprentissage du provençal à Damofli. La Ville reste vigilante à l'équilibre des écoles sur le plan de

la mixité sociale et le maintien des classes ouvertes.

Concernant le collège Daumier, Patrick Cravero adjoint au maire délégué aux travaux et élu de quartier sur Mas de Pouane, a présenté les travaux de requalification du parvis qui ont débuté d'ici fin juin afin de permettre une rentrée des classes 2019 plus sécurisée pour les élèves.

La représentante des parents d'élèves FCPE est intervenue pour remercier l'engagement de la ville pour les travaux prévus au collège Daumier.

La dernière partie du débat concernait les travaux sur la voirie. Roger Camoin, adjoint au maire délégué aux Déplacements, a précisé les réalisations de la Ville en matière d'aménagements pour réduire la vitesse, améliorer la circulation ou encore faciliter au mieux le stationnement. Afin d'améliorer la sécurité routière, il a été préconisé de privilégier l'accompagnement des enfants à l'école

à pied. Par ailleurs, M. Camoin a rappelé la nécessité d'intervenir contre les incivilités par des actions de sensibilisation et par des aménagements urbains.

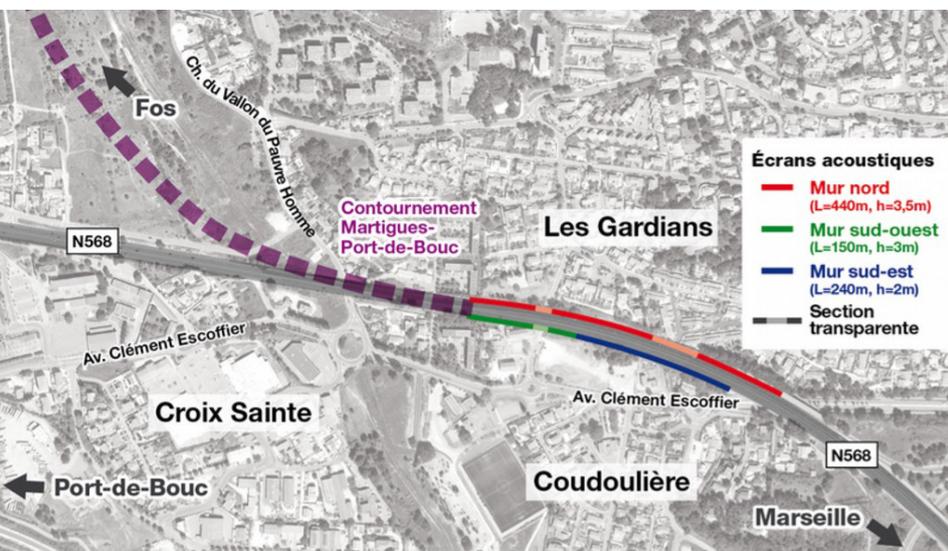


Pour faire suite aux rencontres et permanences en marchant réalisées avec Loïc Agnel et Patrick Cravero, des aménagements sont prévus sur des zones précises où les contrôles de vitesse ont pu attester d'un réel danger.

Les projets

Croix-Sainte

Résorption des points noirs du bruit



5 mois de travaux pour améliorer le confort des habitants.

Le site de Croix-Sainte, dénommé A55-11, est classé en 2^e position dans la hiérarchisation départementale des Zones de bruits critiques à traiter par écrans acoustiques.

L'opération de résorption des Points Noirs du Bruit du site Croix-Sainte est cofinancée :

- Par l'État à hauteur de 69 %
- Par le Territoire du Pays de Martigues de la Métropole Aix-Marseille Provence à hauteur de 31 %

L'opération totale (construction des écrans et réalisation des isolations de façades complémentaires) est estimée à 2,75 M€.

Mas de pouane

De la concertation à la réalisation

La 2^{ème} phase des travaux dès la fin de l'année. 1,5 M€ financé par la Ville de Martigues.

Plus de 100 personnes ont été consultées sur une période de 2 mois entre février et mars 2019. Le service développement des quartiers associé aux habitants impliqués dans le conseil citoyen de Mas de Pouane ont enquêté auprès des habitants des bâtiments 28 à 31, 34 à 38 et A à E.

Puis 6 ateliers de concertation se sont déroulés au sein de la Maison Jacques Méli, en présence des techniciens de la Voirie, des Espaces Verts et de l'architecte de la Ville de Martigues.

Le questionnaire et les ateliers de concertation ont permis d'élaborer le projet présenté lors de ce conseil de quartier.

Une réunion de validation sera programmée avec les habitants pour confirmer l'ensemble des choix réalisés.

Les travaux débuteront fin 2019 ou début 2020 pour cette 2^{ème} phase de requalification des espaces extérieurs.



Collège Honoré Daumier

Un parvis pour la prochaine rentrée

Les parents d'élèves, les enseignants, le maire Gaby Charroux, le Conseiller Départemental Gérard Frau se sont mobilisés pour garantir le maintien du Collège Honoré Daumier. Il s'agit maintenant d'obtenir sa réhabilitation par le Département. Mais devant les lenteurs administratives, la Ville a décidé de prendre en charge les travaux de l'entrée. Ces travaux à hauteur de 90 000 € financés par la Ville de Martigues dureront 2 mois pour créer un espace dédié aux piétons.

Les brèves

CAHIER DE VACANCES

Saviez-vous qu'il existe un programme spécial pour chaque période de vacances scolaires ?
Pour les vacances d'été vous pourrez y retrouver toutes les informations sur les activités (gratuites pour la majorité) proposées par la Ville de Martigues.



Retrouvez tous les rendez-vous de l'été sur **lesfestivales.fr**

LA FÊTE DE QUARTIER



Un incident dans ma ville sur le domaine public ?

Allô Martigues 0800 15 05 35

Numéro Vert (appel gratuit)

ou téléchargez l'application mobile

